Secours Populaire Français, comité de Draguignan et de la Dracénie

7 rue des Minimes 83300 Draguignan 04 94 50 71 94 spfdraguignan83@orange.fr

SPop' infos Juin 2026 N°41





Les belles rencontres de Colette

De notre envoyé spécial F. T.


1

Colette Leleu, la doyenne du comité du Secours populaire de Draguignan, est toujours très active à 102 ans (et 3 mois). Infatigable, elle participe aux collectes mensuelles, dans l'équipe de Christiane, avec Philippe et François, qui est son filleul. Très active, elle voyage beaucoup avec François, ce qui lui permet de belles rencontres.

Le 25 avril, elle était à Thiers (Puy de Dôme) pour un concert du grand violoniste Laurent Korcia (*photo 1*), qui a passé sa jeunesse à Draguignan. Elle a évoqué avec lui l'époque où, à 12 ans, quand il partait étudier au conservatoire à Paris, c'est elle qui allait le déposer à la gare des Arcs-sur-Argens …

Puis le 5 mai, elle a assisté, à l'Argentière-la-Bessée (Hautes Alpes) à la remise de la légion d'honneur à Joël Giraud, ancien député maire et ancien ministre de la ruralité, par Jean Castex, aujourd'hui président de la SNCF *(photo 2*). Elle a aussi pu échanger avec Christophe Castaner, ancien ministre de l'intérieur (*photo 3).*

Elle arborait ce jour-là sa croix de guerre, qu'elle doit à son engagement dans la Résistance à Grenoble en 1943-1944. Elle est d'ailleurs une des dernières Résistantes encore en vie !

Son engagement pour la République ne date donc pas d'hier …

Et vendredi 8 mai – une date qui, pour elle, a donc encore plus de sens – elle était de retour à la collecte au Lidl de Trans-en-Provence, avec Philippe et François *(photo 4)* !

Infatigable Colette ! Tu es pour nous une référence et un exemple à suivre !


2


3

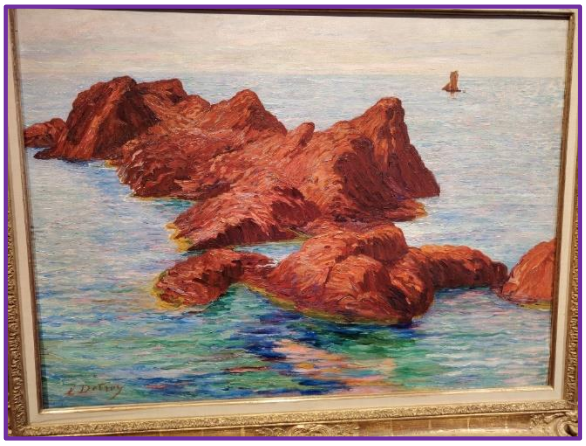


4

Course solidaire : C'est reparti ! L'équipe du DUC Athlétisme a accepté de reconduire son partenariat avec notre comité. Lors de la course DRAGUI RUN du dimanche 25 octobre 2026, un euro par coureur sera reversé au Secours populaire. En contrepartie, une dizaine de nos bénévoles donnent un coup de main à l'organisation de l'épreuve, et nous prêtons notre fourgon frigorifique.

Quand le musée se promène . . .





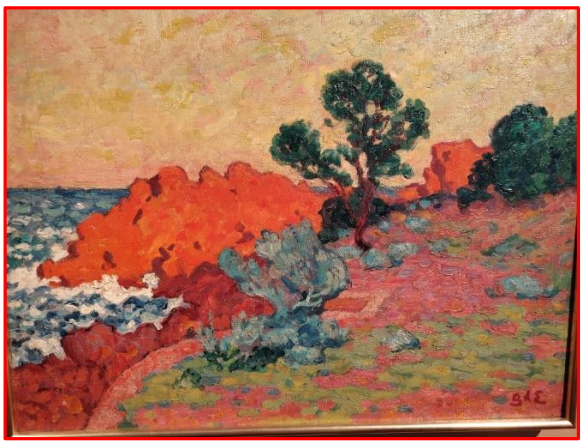
Le Musée des Beaux-Arts de Draguignan a proposé à nos bénéficiaires une randonnée dans le massif de l'Estérel, le dimanche 24 mai, en lien avec son exposition « les roches rouges ». Cette belle exposition restera accrochée au MBA jusqu'au 31 octobre 2026.

Cette ouverture vers les familles accueillies par notre comité est à saluer, il faut rappeler que régulièrement nous visitons le musée avec les enfants de l'aide à la scolarité. Hélas cette initiative n'a pas rencontré le succès espéré malgré la gratuité, mais nous avons pu inscrire pour la balade une bénévole et une ancienne bénéficiaire.

Toutes deux en sont revenues enchantées : un minibus les a conduits sur la plage du Dramont pour une randonnée de 5/6 km. Cette balade naturaliste et picturale dans le massif de l'Estérel était co-conduite par un guide nature Denis Huin et par une artiste Marion Selva. A côté de la présentation géologique et botanique du site, l'artiste a permis aux participants de réaliser des aquarelles sur le motif.

Une bien belle expérience qui sera renouvelée le dimanche 11 octobre. En attendant, ne manquez pas d'aller découvrir l'exposition qui vaut le détour.





Les roches rouges. Musée des Beaux-Arts Draguignan. Du 22 mai au 31 octobre 2026.

Eclosion artistique dans l'Estérel à l'aube du XX ème siècle. Visites guidées et ateliers sont régulièrement proposés. 9, rue de la République. 04 98 10 26 85. mba@ville-draguignan.fr

La vie secrète de nos vedettes





Que devient Vairani qui vient de terminer son service civique au SPF ? Tout en suivant des sessions de formation à la mission locale, elle reste bénévole dans notre comité. Merci pour ton engagement, et plein de bonnes choses pour tes futurs projets.

Quant à Marie Andrée et Josiane, nos deux cordons bleus de l'atelier cuisine, elles prennent du bon temps lors de la grande table organisée lors de la fête dracénoise de la saint Hermentaire durant le week end de Pentecôte. Ce moment bien sympathique a rassemblé un millier de personnes en soirée sur le boulevard Clemenceau, autour de 180 tables dressées par les bénévoles de l'Animation Dracénoise. Chacun porte son repas, et pour deux euros sont proposés le dessert et un verre de vin. Inutile de vous préciser que nos deux cuisinières avaient concocté de bons petits plats !

Quel beau jardin !

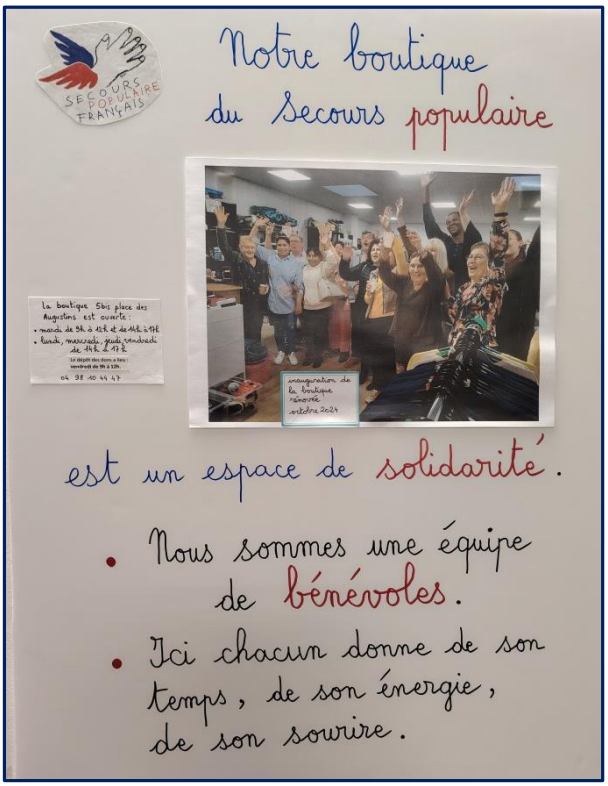


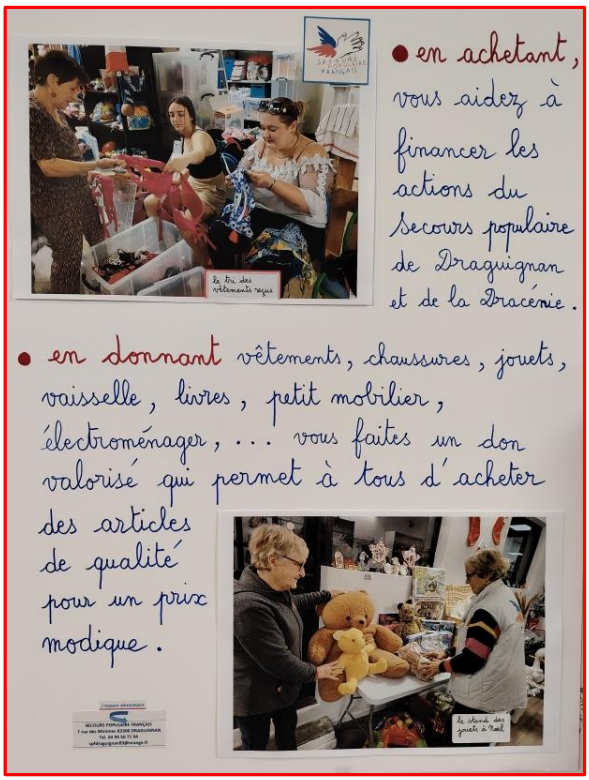


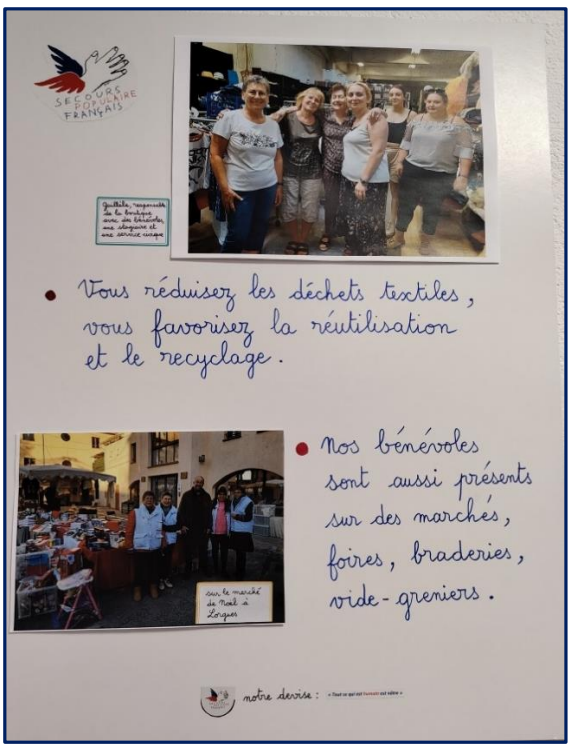
En cette saison, le jardin d'Aimé situé dans le centre du village de Trans-en-Provence, est en pleine floraison. Ce jardin a été cédé au Secours populaire par deux bénévoles, après leurs

décès : Annie et Aimé Roux. Sur les huit parcelles, quatre sont actuellement cultivées par Marlène, Myriam, Noël et Thierry, bénéficiaires ou bénévoles. Le jardin abrite deux cabanons avec de l'outillage et dispose de l'eau courante grâce au canal des arrosants situé à proximité. Ici culture et solidarité font bon ménage. Ce bien bel endroit abritera l'assemblée générale du SPF le samedi 30 mai, suivie d'un repas.

La boutique s'explique







Trois panneaux affichés dans notre boutique ont pour but de rappeler à nos clients qu'elle est tenue par une équipe de bénévoles et que cet espace de solidarité est la principale source de revenus réguliers de notre comité.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Tout ce qui est humain est nôtre

Dans l'actu

Chaque mois, Catherine nous gratifie de son oeil acéré et documenté sur l'actualité sociale.

Natalité et précarité : une combinaison souvent explosive…

Combien de fois avons-nous entendu des bénévoles du SPF, sans doute inspirés par les meilleures intentions, conseiller à des femmes enceintes que nous accueillons de **restreindre le nombre de naissances** : « Madame, vous avez déjà tant de difficultés à nourrir votre famille ! Pourquoi mettre au monde un nouvel enfant que vous aurez le plus grand mal à élever, dans les conditions précaires dans lesquelles vous vivez ? »

Cette remarque peut paraitre frappée du sceau du bon sens, surtout quand la famille comporte déjà quatre, cinq, six ou sept enfants, voire plus avec un revenu par jour et par personne **inférieur à quelques euros**.

Mais est-ce si simple pour ces femmes de recourir à une contraception qui peut nous sembler désormais, en France et en 2026, bien connue, accessible et peu coûteuse ? Il nous a semblé intéressant de creuser **la question des freins à la contraception** quand on vit dans une situation de **précarité et de vulnérabilité sociale**.

En ce qui concerne les migrantes, un article de France Terre d'Asile [1] met le projecteur sur les difficultés rencontrées par les femmes exilées en France, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive :

- **la précarité administrative et économique** : beaucoup de femmes exilées n'ont pas de couverture maladie stable (pas de carte de Sécurité sociale, pas de couverture par l'Aide Médicale d'Etat -AME-) ou pas de logement fixe, pas ou peu de revenus, ce qui complique l'accès à un suivi gynécologique régulier et à des moyens de contraception.
- **les barrières culturelles et religieuses** : certaines femmes proviennent de pays où la contraception est mal perçue, voire interdite, pour des raisons religieuses ou traditionnelles. Cela peut entraîner une méfiance envers les méthodes contraceptives modernes, une peur des effets secondaires ou une pression familiale pour ne pas les utiliser. De plus, l'enfant étant perçu comme « un don de Dieu », il est mal perçu d'empêcher sa venue, par quelque moyen que ce soit (attitude que l'on retrouve également en France dans des milieux catholiques conservateurs).
- **un manque d'information** : les femmes exilées ont souvent des connaissances limitées sur leurs droits en matière de santé sexuelle en France, et sur les dispositifs existants (planning familial, remboursement des contraceptifs, accès à l'IVG, etc...).
- **les violences et les vulnérabilités** : beaucoup ont subi des violences sexuelles avant, pendant ou après leur migration, ce qui augmente le risque de grossesses non désirées. D'autres subissent des violences dans le cadre familial, avec le même effet. L'absence de moyen de contraception aggrave cette situation.

[1] Source : « Santé sexuelle et menstruelle : obstacles et initiatives dans le parcours santé des femmes exilées » - 2021- france-terre-asile.org. France Terre d'asile est une association dédiée à la défense et à la promotion des droits des demandeurs d'asile, des réfugiés et des migrants.

Difficile pour ces femmes, dans ces conditions, de prévenir une grossesse non désirée et encore plus de l'interrompre volontairement par une IVG.

Mais ces difficultés sont également vécues par des femmes qui n'ont pas affronté le périple et les risques de la migration. **Des femmes françaises**.

Les **inégalités sociales d'accès à la contraception en France**[2] sont en effet multiples **:** dès 1971, une enquête de l'Ined[3] révélait que seulement **7 % des femmes** n'ayant pas dépassé le certificat d'études primaires utilisaient la pilule, contre 23 % des femmes diplômées du baccalauréat ou plus. L'évolution, voire la généralisation, de l'utilisation des méthodes contraceptives a été marquée par des **inégalités persistantes**. Et ceci à cause de plusieurs facteurs :

- **le manque d'information** : les femmes précaires ou peu éduquées ont moins accès à des campagnes de sensibilisation et à des professionnels de santé.
- **les barrières économiques** : le coût des contraceptifs (notamment avant leur remboursement intégral), et la difficulté à consulter un médecin régulièrement ont limité leur usage.
- **les représentations sociales** : dans certains milieux, la contraception reste associée à des tabous ou à une méfiance envers les méthodes modernes.

Ces inégalités, bien qu'atténuées avec le temps, persistent et se superposent à d'autres formes de précarité (ressources, logement, emploi, santé globale).

Aujourd'hui, même **si la contraception est intégralement remboursée pour les femmes de moins de 26 ans**[4]**, même si le libre recours à l'IVG est protégé par son inscription dans la Constitution**[5], certaines femmes ne bénéficient pas de ces avancées majeures. Par exemple, l'accès aux professionnels (médecins, gynécologues, sages-femmes) et aux méthodes contraceptives reste inégal, surtout dans les zones rurales ou les zones urbaines sous-dotées, avec des dépassements d'honoraires fréquents et des difficultés à obtenir des rendez-vous.

En ce qui concerne l'IVG, **une femme sur quatre doit changer de département pour y accéder**, faute de rendez-vous, de centre ou de disponibilité de professionnel de santé dans les délais légaux. Les délais d'attente et le manque de structures, surtout en milieu rural, sont les principaux freins cités.[6]

Enfin plus **d'un quart des femmes ayant eu recours à une IVG déclarent ne pas s'être senties soutenues** par leur entourage, et les violences conjugales peuvent aussi influencer les parcours d'IVG.

Pourtant, **beaucoup d'associations se battent** quotidiennement pour préserver et renforcer les droits à une maternité souhaitée et non subie. Mais elles rencontrent bien des difficultés.

La plus ancienne d'entre elles, le Planning familial[7]**, fait face depuis plusieurs années à la baisse des financements publics :** des réductions, voire des suppressions de subventions

[2] Source : « Les inégalités sociales d'accès à la contraception en France » - 2004 - Cairn.info, Population.

[3] INED : institut national d'études démographiques.

[4] Depuis janvier 2022.

[5] Depuis le 8 mars 2024.

[6] Source : https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/ivg-apres-la-constitution-lenjeu-des-difficultes-dacces-pour-les-femmes-est-sur-la-table - 5 mars 2024 .

[7] Le Planning Familial, créé le 8 mars 1956 sous le nom de Maternité Heureuse, est devenu le Mouvement Français pour le Planning Familial en 1960.

de la part des collectivités locales (Loiret, Drôme, Loire-Atlantique, etc...). Même si le ministère de l'Égalité femmes-hommes maintient une subvention annuelle de 622 000 € pour le Planning familial au niveau national (2023-2025), cela ne compense pas les baisses locales. **Ces baisses sont qualifiées de « choix politiques »** par l'association, et non de contraintes économiques. Le Planning familial dénonce en effet un « contexte global » de remise en cause des droits des femmes et des personnes LGBT+, avec des arbitrages budgétaires défavorables dans le projet de loi de finances 2026.

Les conséquences de ces coupes budgétaires sont un risque de fermeture de centres de santé, un manque de personnel pour assurer les permanences, avec un recours accru au bénévolat, un éloignement des publics les plus vulnérables (jeunes, précaires, immigrées) de l'accès aux soins et à l'information sur la santé sexuelle.

Ces facteurs contribuent sans doute à un constat accablant : en 2023, **51,8 % des grossesses chez les 18-29 ans étaient déclarées non désirées**, contre 27,8 % chez les femmes de 30 à 49 ans.[8]

A Draguignan, le Planning familial [9], en partenariat avec le CCAS, continue à se mobiliser avec des permanences gratuites et anonymes (le mercredi de 14 à 17h), avec des consultations de contraception, des actions de prévention, des téléconsultations, et un accueil pour les mineures sans autorisation parentale.

Aussi, quand nous accueillons au Secours populaire une femme ayant déjà beaucoup d'enfants ou étant enceinte alors qu'elle a une famille (très) nombreuse, efforçons-nous d'avoir toutes ces informations en tête avant de la conseiller ou de l'orienter, sans jamais la juger. Car nous ne savons pas ce qu'elle a vécu.



[8] Source : https://evaluation.securite-sociale.fr/home/maladie/246-contraception.html

[9] Contacts utiles du Planning familial à Draguignan : Tél. interventions : 04 94 68 88 52 (24h/24, 7j/7) - Tél. administratif : 04 94 60 61 64 (lundi-vendredi, 8h-17h) - Site web : planningfamilialvarois.com.

Pierres solidaires





Durant ce mois de mai, sur le chemin des Lônes-Paul Guiran, qui va du parking de la Clappe jusqu'au hameau de Rebouillon, ont été construits de remarquables murs en pierre sèche. Ces murs ont été réalisés par des agents techniques de la communauté d'agglomération (DPVA). La construction en pierre sèche est une technique ancestrale qui consiste à assembler des pierres sans utiliser de liant tel que le ciment ou la chaux. Les pierres, parfois taillées selon les besoins, sont minutieusement agencées pour assurer la stabilité et la durabilité de l'ouvrage.

Historiquement, cette méthode a été largement employée en Provence jusqu'au XIX ème siècle. Les paysans utilisaient les murs en pierre sèche pour créer des terrasses agricoles, appelées « restanques », permettant la culture sur les terrains en pente. Ce murs servaient également de soutènement pour les routes et étaient utilisés dans la construction de structures agricoles telles que des cabanes de berger et des puits.

Cette architecture respectueuse de l'environnement est soucieuse de préserver les savoir-faire traditionnels. Ici l'homme fait preuve d'ingéniosité et s'adapte à son environnement.



Journée familiale à AQUALAND Fréjus

samedi 22 août 2026

avec le Secours Populaire de Draguignan



Tarifs : 5 € pour un adulte, 3 € pour un enfant

Pas d'enfant non accompagné, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Paiement à l'inscription.

Clôture des inscriptions (04 94 50 71 94) le 10 juillet.

Prévoir le pique-nique.

Départ 9 heures en bus devant le lycée Jean Moulin.

Retour 18 heures.

Pour la JOV (Journée des Oubliés des Vacances) la fédération du SPF du Var propose une sortie à Aqualand Fréjus. Notre comité aura besoin de quelques bénévoles pour encadrer cette journée. Merci de vous signaler.

L'an dernier, la JOV avait eu lieu à OK Corral, à Cuges-les-Pins, à l'occasion des 80 ans du Secours populaire.